

Votre Agent Général

**Olivier HEIM**

40 avenue de Colmar

BP 27

67064 STRASBOURG Cedex

**réinventons / notre métier**



☎ 03 88 25 09 09

📠 03 88 37 99 09

[agence.olivierheim@axa.fr](mailto:agence.olivierheim@axa.fr)

N° ORIAS 07 012 564

[www.orias.fr](http://www.orias.fr)

SOCIETE SJJ REALISATIONS  
MOTOLEAD  
MONSIEUR GERARD GIORNO  
38 RUE DES MATHURINS  
75008 PARIS

## **Votre attestation**

### **Transport de personnes à moto à titre onéreux**

Je soussigné, Olivier HEIM, agent Général AXA, atteste par la présente couvrir la Honda GOLD WING immatriculée DJ-892-RM de la société SJJ REALISATIONS représentée par :

MONSIEUR GERARD GIORNO

pour le **transport de personnes à titre onéreux à moto** par le contrat **N° 6698786504**.

A ce titre, les dommages occasionnés à des tiers ou aux passagers du fait d'un accident de circulation en vertu de l'article L211-1 du code des assurances sont garantis dans les conditions suivantes :

Dommages corporels :	illimités
Dommages matériels et immatériels consécutifs :	100 000 000€

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci en dehors des limites prévues par les clauses et conditions des contrats auxquelles elle se réfère. Cette attestation est valable du 1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017.

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> mai 2016 pour faire valoir ce que de droit.

Olivier HEIM